

Solutions

La priorité : guérir



L'assurance maladies graves peut protéger votre maison et votre style de vie.

APPRENDRE QU'ON EST ATTEINT d'une maladie grave peut bouleverser la vie. Les projets changent. Les priorités aussi. De nouveaux objectifs prennent forme : guérir, surmonter le stress et l'anxiété, profiter au maximum du moment présent. Mais bien entendu les contraintes du quotidien ne disparaissent pas pour autant. Il faut quand même faire les versements hypothécaires et payer les autres dépenses courantes.

On n'est jamais totalement prêt à faire face à une maladie grave, mais il est possible de prendre certaines mesures pour se prémunir contre l'incertitude qu'un tel diagnostic engendre. L'assurance maladies graves prévoit le versement d'une prestation forfaitaire si l'on diagnostique chez vous l'une des maladies stipulées dans votre contrat¹. Vous pouvez utiliser cet argent pour subvenir à vos besoins pendant que vous consacrez toute votre énergie à votre guérison.

Une souplesse qui arrive à point

Votre prestation d'assurance maladies graves peut vous aider à faire vos versements hypothécaires, prendre un congé non payé, payer les frais de garde des enfants, vous rendre à un centre de traitement spécialisé ou obtenir une autre forme d'aide.

Vous pouvez aussi vous en servir pour payer certains frais qui ne sont pas couverts par votre régime d'assurance maladie provincial, par exemple pour acheter des médicaments d'importance vitale ou des appareils médicaux ou pour adapter votre habitation pour la rendre accessible. Vous pouvez même l'utiliser pour payer certains frais courants associés à vos traitements, par exemple faire le plein d'essence, payer le stationnement ou acheter des denrées.

Ne laissez pas une maladie grave éroder votre épargne

Même si vous bénéficiez d'un régime d'avantages sociaux offert par votre employeur, sachez que ce ne sera peut-être pas suffisant pour éviter que votre maladie n'ait des répercussions sur vos finances. Si vous recevez des prestations pendant que vous êtes incapable de travailler, ces sommes seront sans doute inférieures à vos dépenses courantes. L'assurance maladies graves s'ajoute à votre régime d'avantages sociaux et vous évite de devoir puiser dans vos économies.

Parlez à votre conseiller

Votre conseiller peut vous aider à trouver une assurance maladies graves adaptée aux besoins de votre famille. Sachant que votre maison et votre style de vie sont protégés, vous pourrez vous consacrer entièrement à votre guérison. ■

¹ Cette prestation est versée si vous répondez aux critères d'admissibilité énoncés dans votre contrat.



© 2015 Manuvie. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Le présent document est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varient selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Sauf erreurs ou omissions. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

CS1759E PRINTEMPS 2015

AVEC LES COMPLIMENTS DE :

Pierre Barbe
Gestion R Dulude
514-990-2618
pierrbarb@gmail.com
blog sur la sécurité financière pierrebarbe.com
Banque - Assurance & Investissements